

Charte RSE

(Responsabilité Sociétale des Entreprises)



1^{ère} édition : 21 juillet 2023

Dernière mise à jour : 9 janvier 2026

Préambule :

En tant qu'organisme de formation, nous sommes conscients de notre responsabilité envers la société et l'environnement dans lequel nous évoluons. Nous sommes engagés à adopter des pratiques de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) pour contribuer positivement au bien-être de nos parties prenantes, à la protection de l'environnement et à la promotion d'une culture éthique et responsable au sein de notre structure et de notre environnement. Cette charte RSE définit nos engagements et nos actions en vue d'atteindre ces objectifs.

Respect des droits humains :

Nous nous engageons à respecter les droits humains universels et à promouvoir la diversité, l'inclusion et l'égalité des chances au sein de notre organisme de formation, avec nos clients et parties prenantes. Nous veillerons à créer un environnement de travail exempt de toute discrimination et nous nous efforcerons de favoriser la diversité dans nos équipes et au travers de nos prestations.

Qualité de la formation :

Nous mettons l'accent sur la qualité de nos formations afin de répondre aux attentes de nos apprenants et de nos clients. Nous nous engageons à offrir des programmes pédagogiques pertinents, à jour et adaptés aux besoins de nos publics.

Certification Qualiopi depuis le 28 octobre 2020

Diffusion de nos indicateurs de résultats dans la présentation de notre organisme de formation.

Accessible en suivant le lien :

<https://www.dropbox.com/scl/fi/cth86597jrythfctt6gr5/Qualiopi-Certificat-de-Conformit-Adjectif-Conseil-Octobre-2027.pdf?rlkey=sk9g6zlenr55dq9v26acomccf&dl=0>

Transparence et éthique :

Nous prônons la transparence dans toutes nos actions et nos interactions avec nos parties prenantes. Nous nous engageons à respecter les lois et les réglementations en vigueur, ainsi qu'à adopter des pratiques commerciales éthiques.

Implication locale :

En tant qu'acteur local, nous souhaitons contribuer au développement de notre communauté. Nous soutiendrons des initiatives locales, favoriserons les partenariats avec des acteurs locaux et encouragerons la participation de nos collaborateurs à des projets bénévoles.

Protection de l'environnement :

Nous nous efforçons de minimiser notre impact sur l'environnement. Nous adoptons des pratiques responsables en matière de gestion des déchets, d'utilisation des ressources et de réduction de notre empreinte carbone.

Adjectif Conseil est membre depuis novembre 2022 de 1% for the Planet et reverse à ce titre 1% de son chiffre d'affaires au profit d'ONG ayant vocation à protéger notre environnement.

Nous évitons au maximum la voiture pour nos déplacements professionnels.

Nous privilégions le train pour nos déplacements de plus de 100km
(Lyon Paris Avignon Marseille).

Nous limitons au maximum les impressions papier (remise de nos documents en version numérique)

Nous réalisons une partie de nos actions en visio-conférence, ce qui limite considérablement le CO2 émis par les déplacements ainsi évités.

Santé et bien-être au travail :

Nous veillons à préserver la santé et le bien-être de nos collaborateurs en favorisant un environnement de travail sûr, en encourageant l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle, et en proposant des initiatives visant à améliorer leur bien-être physique et mental.

Nous respectons le droit à la déconnexion et prenons en compte un délai de réponse dans toutes nos communications. Nous partageons le délai idéal de réponse compte tenu des contraintes réciproques.

Innovation et amélioration continue :

Nous encourageons l'innovation et la recherche de nouvelles approches pédagogiques pour améliorer la qualité de nos formations. Nous évaluerons régulièrement nos pratiques et chercherons à les améliorer continuellement.

Pour ce faire nous suivons régulièrement des formations et nous partageons avec les membres de notre réseau, principalement avec Vista Partner's.

Dialogue et concertation :

Nous privilégions le dialogue ouvert avec nos parties prenantes, notamment nos clients, nos apprenants, nos collaborateurs et les acteurs de notre communauté locale. Nous serons à l'écoute de leurs besoins et de leurs attentes afin de mieux répondre à leurs exigences avec comme critères de décision l'impact sur le bien commun.

Nous tenons à jour un document de suivi des aléas et des réclamations pour attester de nos échanges avec nos parties prenantes et de la gestion des éventuels aléas ou réclamations. Ce document atteste de notre réactivité et de la prise en compte des demandes.

Nous sollicitons régulièrement nos partenaires et prestataires pour nous assurer de la satisfaction réciproque des modes de collaboration.

Sensibilisation à la RSE :

Nous nous engageons à sensibiliser nos collaborateurs, nos apprenants et nos clients aux principes de la RSE et à les impliquer dans notre démarche responsable.

Reporting et communication :

Nous rendrons compte de nos actions RSE de manière transparente, en communiquant régulièrement sur nos progrès et nos résultats. Nous encouragerons également nos parties prenantes à partager leurs points de vue et leurs suggestions pour améliorer notre démarche.

Cette charte RSE constitue l'engagement de notre organisme de formation envers une démarche responsable et durable. Nous travaillerons constamment à son application et à son amélioration, en tenant compte des évolutions de notre environnement et des attentes de nos parties prenantes. Ensemble, nous aspirons à contribuer positivement à la société et à l'environnement tout en favorisant le développement de nos apprenants et de notre personnel.

Pour Adjectif Conseil, le 9 janvier 2026

Annabelle DUVAL, gérante



ADJECTIF CONSEIL

Conseil management | Coaching | Formation
13 rue Alfred de Vigny
26000 VALENCE
RCS 533 349 064
www.adjectif-conseil.com

- *Document mis à jour en janvier 2026*